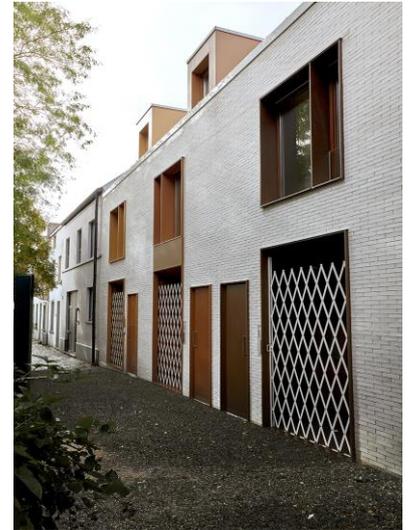


# Prix d'Architecture Contemporaine

## Edition 2018



Une initiative de l'Echevinat de l'Urbanisme

# Table des matières

## Introduction

pages 4-5

## Catégorie A

- 1<sup>er</sup> Prix ex-aequo :  
URA Yves Malysse Kiki Verbeeck - Avenue Nekkersgat 17 pages 8-12
- 1<sup>er</sup> Prix ex-aequo :  
Ici Architectes - Carré Tillens 12,12A, 13 pages 13-17
- Mention :  
Cipolat Architecture sprl - Chaussée de Waterloo 1589D pages 18-23
- Françoise Vogeleer Architecte sprl - Rue Vanderkindere 110 pages 25-28
- Syntaxe Architectes scprl – Avenue du Prince d’Orange 103 pages 29-32
- Atelier d’Architecture G. Dellicour – Rue Zeecrabbe 47 pages 33-36
- Scale Architecture sprl – Avenue Kamerdelle 2 pages 37-40
- MODULXL Architectes – Chaussée de Drogenbos 187 pages 41-44

## Catégorie B :

- 1<sup>er</sup> Prix ex-aequo :  
NOTAN Office – Rue Lincoln 68 pages 47-51
- 1<sup>er</sup> Prix ex-aequo :  
ROOSE PATNERS ARCHITECTS – Avenue d’Homborchveld 65 pages 52-56
- Mention :  
RIDREMONT & Associés – Avenue du Hoef 6 pages 57-61
- Atelier d’architecture JORGE SLAUTSKY – Chaussée de Waterloo 1393 pages 63-66
- Christophe BICHARA – Rue Edith Cavell 136 pages 67-70
- Michael MIRY – Avenue du Fort-Jaco 92 pages 71-74
- Gustave PETRUS – Avenue de la Floride 122 pages 75-78
- Philippe TRICE Architects sprl – Clos du Drossart 19 pages 79-82
- ARIADE Architectes sprl – Avenue du Prince d’Orange 221 pages 83-86

## Introduction

Ce concours en est cette année à sa dixième édition. Il permet de mettre en avant des réalisations contemporaines de qualité à Uccle.

Les participants au concours 2018 en sont un bon échantillonnage. Les projets primés sont représentatifs des objectifs à promouvoir pour une architecture contemporaine de qualité.

Dans la catégorie des nouvelles constructions, un premier prix ex-aequo a été décerné au bureau **URA** pour la construction du nouvel hall de sport de l'Athénée Royal flamande et à **Ici Architectes** pour la construction de trois maisons mitoyennes.

Le jury a apprécié l'élégance, la sobriété et le choix des matériaux pour le hall de sport de l'Athénée. Pour les trois maisons mitoyennes, le jury a apprécié l'intégration dans le quartier et l'utilisation des matériaux.

Une mention a été accordée à **CIPOLAT Architecture sprl** pour la construction d'un immeuble mixte (logement-bureau-commerce de gros).

Dans la catégorie rénovation urbaine un premier prix ex-aequo a été décerné à **NOTAN office** pour la réhabilitation et l'extension en toiture d'un appartement ainsi qu'à **ROOSE PARTNERS ARCHITECTS** pour la rénovation des immeubles sociaux du Homborch.

Le jury a apprécié la belle intégration de l'appartement en toiture, le choix des matériaux ainsi que l'agencement astucieux. Pour les immeubles sociaux du Homborch, le jury a apprécié l'aspect contemporain de ces logements et l'intégration de ceux-ci dans l'environnement.

Une mention a été attribuée au bureau **RIDREMONT Associés** pour la démolition et la reconstruction d'une nouvelle annexe.

A chaque édition, le jury a une composition différente. Je tiens à remercier pour leur implication les membres du jury 2018 qui était composé de :

Madame Nathalie VIGNERON, architecte au bureau ARTER Architects.

Monsieur Albert GOFFART, architecte-directeur de l'Urbanisme pour la Région de Bruxelles-capitale.

Monsieur David GUTMAN, architecte à l'atelier d'architecture Galand, lauréat 2016 dans la catégorie « Nouvelle construction ».

Monsieur Adrien DREESEN, architecte paysagiste à la Commune d'Uccle.

Je tiens également à remercier mon assistante Madame Anne Egrix qui depuis la première édition en juin 2000 est la cheville ouvrière de ce concours.

Une des dimensions que ce concours encourage est l'intégration du développement durable dans les projets de construction et de rénovation.

Le jury est aussi toujours très attentif à la bonne intégration des projets dans leur environnement. Cette intégration est essentielle. Il ne suffit pas qu'un bâtiment soit bien en soi, il doit s'intégrer harmonieusement dans son tissu urbanistique.

J'espère que les réalisations que nous présentons dans cette brochure en inspireront beaucoup d'autres.

Marc Cools

Premier Echevin

## Catégorie A

### Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble

#### Les lauréats

##### **Premier Prix ex-aequo**

**URA Yves Malysse - Kiki Verbeeck**

Construction d'un hall de sport

Avenue Nekkersgat, 17



##### **Premier Prix ex-aequo**

**Ici Architectes sprl**

Construction de trois maisons neuves unifamiliales

Carré Tillens 12, 12A, 13



## Catégorie A

Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble

## Mention

### **CIPOLAT Architecture sprl**

Construction d'un immeuble mixte  
(logement-bureau-commerce de gros)

Chaussée de Waterloo, 1589D



## Catégorie A

### Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble

#### Premier Prix ex-aequo: URA Yves Malysse kiki Verbeeck

Construction d'un hall de sport – Avenue Nekkersgat 17



#### **Architecte**

URA Yves Malysse Kiki  
Verbeeck  
Avenue de Stalingrad, 100  
1000 Bruxelles  
02/512.56.36

#### **Maître d'ouvrage**

Go! Gemeenschapsonderwijs  
Quai Willebroek 86  
1000 Bruxelles

#### **Collaborateurs**

Yves MALYSSE  
Kiki VERBEECK  
Joost VERSTRAETE  
Wim DIRICKX

Une Athénée veut étendre son volume scolaire existant avec un nouvel espace sportif.

URA est fascinée par la forêt environnante et cherche une place spécifique dans la forêt, où les bâtiments et les environnements, ouverts et fermés, les arbres et le relief, la matérialité et la transparence, l'espace et l'utilisation sont confrontés les uns aux autres.

Ces confrontations sont matérialisées dans un seul bâtiment. La salle de sport est délibérément déconnectée des bâtiments scolaires existants, isolé dans la forêt. Grâce à sa transparence et son abstraction, le bâtiment est inclus dans l'individualité du lieu.

Le bâtiment est à moitié enterré, ce qui crée une double matérialisation dans les façades. Un mur de soutènement massif en béton fait face à une section verticale en structure bois.

«Faire de l'exercice», «marcher vers le bâtiment», «par tous les temps», «monter et descendre la tribune» pour se retrouver entre une structure arborescente matérialisée, confrontent à nouveau les élèves et l'enseignant aux lois de la nature.



### Avis du Jury

Le jury a apprécié l'intégration du bâtiment dans son environnement ainsi que la luminosité apportée au hall de sport.

Le tour de force de l'implantation de ce bâtiment en fonction du dénivelé du terrain a été remarqué par le jury.







## Catégorie A

**Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble**

**Premier Prix ex-aequo: Ici Architectes sprl**

Construction de trois maisons mitoyennes—Carré Tillens 12, 12A, 13



### **Architecte**

Ici Architectes sprl  
Rue Emile Féron 168  
1060 Bruxelles  
02/538.79.67  
og@noussoemesici.be

### **Maître d'ouvrage**

MGPH sprl  
Rue Emile Féron 168  
1060 Bruxelles

### **Collaborateur**

Olivier GOFFIN



## Contexte

Dans un îlot calme et verdoyant implanté à Uccle, le projet Tillens propose trois maisons passives aux lignes contemporaines et épurées.

Autrefois campagne bruxelloise où les riverains cultivaient déjà spontanément des jardins potagers, les 5 hectares Tillens abritent aujourd'hui une faune et une flore incroyables.

En intérieur d'îlot, à cheval sur les communes d'Uccle et de Forest, l'aménagement du parc Tillens en espace vert de quartier a pour vocation de recréer une dynamique sociale, d'induire une démarche participative autour d'activités communautaires.

Le projet se situe au 12-13 Carré Tillens à Uccle, dernier segment de la venelle donnant sur l'espace vert de quartier du Carré Tillens en intérieur d'îlot. Les trois maisons sont projetées entre les 2 dernières constructions en date de l'impasse (numéro 11 et numéro 14).



## Intégration

La volumétrie s'aligne pleinement à celle du numéro 14 et s'accorde aux volumes des maisons 5 à 10 formant ainsi un ensemble annonçant la fin du sentier et le début du paysage d'intérieur d'îlot. Chacune d'elles dispose de 142m<sup>2</sup> de superficie de plancher avec 3 chambres.

Dans un souci de dialogue avec le contexte environnant, le projet propose des fenêtres alignées dans la hauteur et forment un ensemble à dominante verticale. Les façades à ruelle sont marquées par des cadres et allèges en bois et ponctuées par les lucarnes. Les 3 maisons sont revêtues de briquettes blanches émaillées mates assumant la filiation avec ses consœurs plus anciennes.

Une attention particulière a été portée à la relation entre le rez-de-chaussée et le sentier en aménageant un renforcement dans la façade servant à la fois d'espace fonctionnel (garage à vélo) et d'espace d'interaction avec le parc en relation avec la maison via la cuisine. Cet espace est privatisé par un rideau métallique réalisé sur mesure.

La proposition joue sur la perception des limites entre sphère publique et privée, entre lieu d'interaction et d'individualité à l'instar du carré Tillens.

### Avis du Jury

Constructions bien pensées, matériaux intéressants.

Intégration réussie dans le quartier composé de petites maisons ouvrières.





## Catégorie A

### Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble

#### Mention : Cipolat Architecture sprl

Construction d'un immeuble mixte – Chaussée de Waterloo 1589D



#### Architecte

Cipolat architecture sprl  
Rue de l'Eau, 56A  
1190 Forest  
02/376.81.61  
info@cipolat-architecture.be

#### Maître d'ouvrage

Tolefi Wellington SA  
Chaussée de Waterloo,  
1589D  
1180 Uccle

Inscription dans le site :

Le site était caractérisé par son aspect boisé en lisière de la forêt de Soignes et par la présence d'une habitation ne présentant pas de caractéristiques architecturales majeures et implantée à l'angle nord-ouest de la parcelle.

La proposition tend à assurer une continuité du bâti tant par son implantation tant que par sa volumétrie tout en préservant les sujets majeurs du site.



## Programmation :

La question posée par ce projet porte sur sa capacité à offrir une réponse architecturale homogène à la mixité d'usage.

Cette programmation mixte permet au lieu d'être animé quelle que soit l'heure de la journée. Elle décroïsonne les activités urbaines et les invite à cohabiter harmonieusement.

Naturellement, le logement reçoit l'ensoleillement du sud et de l'ouest. Il se positionne dans la partie boisée du site. Le commerce s'installe à l'avant du site et s'affichent le long de la chaussée de Waterloo. Les bureaux sont positionnés au centre de la composition, ils offrent des espaces traversant est-ouest.

L'immeuble, qui affirme un caractère contemporain, se déploie sur 2400 m<sup>2</sup> sans jamais paraître démesuré.

Implantation et volumétrie, confrontées aux ondulations du terrain, en soulignent les particularités, nuances et spécificités.

L'implantation en « L » permet de définir des espaces extérieurs qualifiés : une cour-jardin, une clairière, un sous-bois.

Les terrasses et cheminements sont dessinés afin de souligner les lignes de forces du bâti en façade arrière et celles des mouvements de terrain latéralement et en façade avant.



## Volumétrie - matérialité :

La volumétrie générale se caractérise par l'écriture du plein et du vide.

La présence de surfaces lisses aux matérialités contrastées d'aluminium et de briques tranche avec la volonté de creuser le volume et d'exprimer l'épaisseur de l'enveloppe minérale.

Les découpes et creux expriment une volonté d'indentification des fonctions et induisent une réelle franchise dans la relation que le bâti entretient avec son cadre verdoyant.

## Structure

La structure répond aux besoins de modularité des espaces pour les fonctions de commerce et bureau en s'appuyant sur une construction en poutre | poteau.

La structure offre une architecture de murs pour la fonction de logement, un mur enveloppant, protecteur.



## Développement durable systèmes actif et passif

Le projet répond aux exigences en termes de performance énergétique et peut être qualifié de « très basse énergie ».

Il s'appuie sur des systèmes actifs de chauffage et ventilation à faible consommation (chaudière à condensation, ventilations double-flux) mais aussi propose une production d'électricité semi-autonome avec la présence de panneaux solaire couvrant la presque totalité de la toiture.

Ses performances sont également atteintes par une isolation conséquente de l'enveloppe extérieure et par la mise en place de dispositifs de protection solaire.

L'immeuble s'inscrit aujourd'hui dans un écrin vert, il s'offre à la chaussée comme un signal et repère aux confins de la commune d'Uccle.



### Avis du Jury

Il s'agit d'un bâtiment imposant mais l'environnement qui l'entoure diminue cet effet. L'aménagement extérieur diminue l'effet de masse. Réelle intension par rapport à l'espace extérieur. Le travail des volumes a été apprécié.



## Les autres participants

**Vogeleer Françoise Architecte sprl**



**Syntaxe Architectes sprl**



**Atelier d'Architecture G. Dellicour**



**Scale Architecture sprl**



**MODULXL Architectes**

## Catégorie A

**Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble**

**Vogeleer Françoise architecte sprl**

Réalisation d'un appartement duplex en ossature bois sur un immeuble existant

Rue Vanderkindere 110



### **Architecte**

VOGELEER Françoise architecte sprl  
Rue Garibaldi 31  
1060 Saint-Gilles

### **Maître d'ouvrage**

Perpetual sprl  
Avenue des saisons 43  
1050 Ixelles

Le duplex vient s'implanter sur le toit plat d'une maison des années 50, campée entre deux immeubles plus hauts. S'approprier ces toitures terrasses permet de rentabiliser le potentiel urbain existant pour développer des logements supplémentaires à l'échelle du quartier. Avec les agréables avantages qu'offre la situation en hauteur : luminosité abondante et large vue.

Pour profiter du panorama surplombant la ville, il a été décidé d'inverser les fonctions du duplex. De plus le retrait du volume supérieur de part et d'autre dégage de belles terrasses qui profitent au séjour plutôt qu'aux chambres.

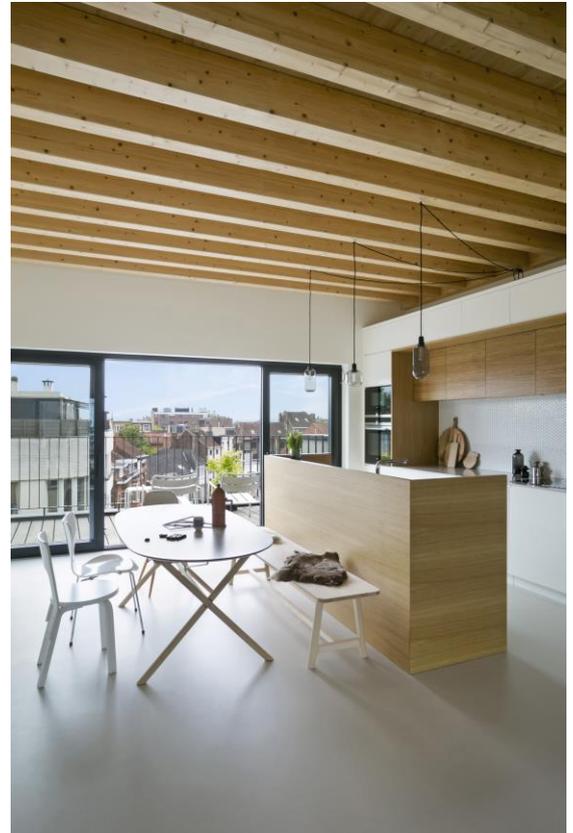
En outre, ces décalages successifs des deux étages du duplex ont une fonction d'intégration dans le contexte urbain. Dans un geste d'humilité par rapport au bâti existant, le retrait de la nouvelle construction permet de limiter l'impact sur l'espace public et sur la façade avant. De même, les joints horizontaux du bardage en bois ajouré n'accroissent pas la hauteur mais offrent plutôt une certaine légèreté au bâtiment. Tout en sobriété, le noir contraste joliment avec la façade en briques jaunes.



Pour éviter de surcharger l'immeuble existant, dont la toiture n'avait pas été prévue pour supporter deux niveaux supplémentaires, le choix s'est porté sur une structure bois particulièrement légère. Celle-ci est désolidarisée de la dalle de toiture existante et porte entre mitoyens. Ces murs latéraux ont d'ailleurs dû être rehaussés pour enserrer le dernier niveau qui domine ses voisins.

L'ensemble de la nouvelle construction est entièrement isolé pour approcher le niveau basse énergie. Sur le béton existant est placée une isolation en mousse rigide de polyuréthane. Les façades et le plancher intermédiaire sont remplis de cellulose insufflée entre les montants en bois tandis que la toiture est isolée au-dessus des solives par des panneaux de polyuréthane. La structure reste ainsi visible dans le séjour.

La présence du bois apporte une note de rugosité, une forme d'aspérité qui donne vie au côté lisse et pure de l'architecture contemporaine.





## Catégorie A

Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble

**Syntaxe Architectes scprl**

Construction d'un immeuble à appartements – Avenue du Prince d'Orange 103



### **Architecte**

Syntaxe Architectes scprl  
Chaussée de Nivelles, 52  
1461 Haut-Ittre  
02/390.96.26  
info@syntaxe.be

### **Maître d'ouvrage**

LET'S UP sprl  
Chaussée de Vleurgat,  
98 bte 15  
1050 Ixelles

« Au cœur du plus prestigieux quartier de Bruxelles situé à l'orée de la Forêt de Soignes, la Villa Efthalia inspire à la quiétude et séduit les esthètes »

Un concept architectural unique

L'équilibre architectural unique de la Villa Efthalia vise l'harmonie des volumes et l'indépendance des logements dans le respect de son environnement, de sorte que ses occupants jouissent d'une véritable quiétude grâce à la meilleure orientation possible.

Le concept est né du projet soutenu par le développeur, Let's up, qui souhaitait revitaliser un site occupé par une vaste demeure devenue obsolète et inadaptée aux besoins de son unique occupant.

La nouvelle résidence, dont le volume avait l'obligation de s'intégrer le plus harmonieusement possible dans la rue, devait accueillir des logements avec toutes les qualités de vie d'une Villa contemporaine.

L'accent a été mis, dès le début, sur l'indépendance des logements entre eux et sur le contrôle des vues afin d'assurer un maximum de discrétion et de quiétude possible.

L'aspect final est celui d'un empilement dont chaque volume distinct correspond à un appartement ou à une fonction clairement identifiée.



Le projet a été, plus que jamais, influencé par l'environnement et l'orientation du terrain. Pour ne rien sacrifier de l'ensoleillement, les toitures du premier niveau et les abords du rez de chaussée ont tous été aménagés en terrasses et en jardins suspendus, ce qui confère à l'ensemble un sentiment de légèreté.

Les volumes principaux sont creusés de manière à offrir de vastes espaces couverts destinés à abriter de véritables pièces de vie extérieures, à l'abri des éventuelles vues en provenance des étages supérieurs. Ces larges débordements permettent en outre de limiter la surchauffe en été et d'y aménager des jardins suspendus dont les plantations contribueront à fondre l'ensemble dans les frondaisons existantes.

Grâce à la vision claire du développeur du projet et à sa confiance, le projet n'a pas souffert de compromis architecturaux, ce qui a permis l'édification d'une construction sobre mais réussie, dans un contexte préservé.

Confidentielle, la résidence s'articule autour de 4 luxueux appartements de 3 chambres aux finitions raffinées et intemporelles. Chaque appartement bénéficie de spacieuses terrasses ou de jardins.

Ponctuées de larges surfaces vitrées, ses belles façades se déclinent dans un équilibre de deux finitions, dont un magnifique granit espagnol qui fait écho à la pierre naturelle des terrasses et des allées. Particulièrement élégant, l'ensemble se marie admirablement à l'écrin de verdure qui l'accueille.

Tous les appartements bénéficient du label « basse énergie » et des technologies les plus récentes. Conception architecturale, gestion optimale des déperditions thermiques, production de chaleur, ventilation double flux, récupération des eaux de pluie, autant de facteurs qui permettent d'assurer le confort en été comme en hiver tout en limitant la consommation d'énergie.

« Logée entre ville et nature, la Villa Efthalia invite à la sérénité. Ses occupants apprécieront son architecture unique et confidentielle permettant de jouir d'une vue dégagée et de la plus grande intimité ».



## Catégorie A

Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble

**Atelier d'Architecture G. Dellicour**

Construction d'une maison unifamiliale entre deux mitoyens – Rue Zeecrabbe 47



### **Architecte**

Grégory DELLICOUR atelier  
d'architecture  
Rue Château de Lothier 4  
1470 Genappe  
067/78.09.09  
info@gregorydellicour.com

### **Maître d'ouvrage**

Gregory DELLICOUR & Antoine  
VOGEL  
Rue Zeecrabbe 47  
1180 Uccle

Il est des projets qui, de par leur conception, dénotent dans le paysage urbain. C'est le cas de cette habitation située rue Zeecrabbe. Volontairement non conformiste, cette maison se démarque des logements environnants.

Les défis étaient de taille : une dénivellation importante, la présence d'un immeuble de logements sur le trottoir opposé, le respect d'un gabarit imposé, la nécessité de prévoir un parking tout en tentant de capter un maximum de lumière du jour.

L'habitation de l'architecte a été réalisée 'sur mesure'. Son envie était de repenser la maison, évitant le 'bel étage'. Sa réflexion s'est portée sur différents axes :

La maison devait être contemporaine. Une modernité caractérisée par des lignes claires, pures sans tomber dans un minimalisme stérile et froid. Les façades claires contrastent dès lors avec un intérieur chaleureux et confortable.

Ensuite, la maison devait être peu énergivore et respectueuse de l'environnement. La structure a été réalisée en ossature bois, très isolée et ventilée suivant des normes très strictes.

L'ouverture vers le jardin était une priorité. De nombreuses baies vitrées divisées comme autant d'éléments d'un puzzle devaient laisser rentrer la lumière jusqu'au cœur des pièces vie.

Il était important de ménager des vues, des perspectives afin d'oublier l'étroitesse du terrain. Pour ce faire, le plan a été éclaté. Un séjour sur deux niveaux éclairé par un lustre en cristal, bordé par une passerelle en verre transparent et un mur recouvert de verre laqué permettent de créer des reflets à l'infini. L'architecte n'a pas eu peur de perdre de la surface pour gagner en volume, en clarté et en lumière.



Ainsi le premier étage ne comporte qu'un salon encastré dans le sol en mezzanine, dans un esprit très seventies. De même, un impluvium bordé par l'îlot central de cuisine accueille un olivier centenaire, faisant rentrer le jardin au cœur de la maison. Un garage avec une paroi en verre teinté en contact avec la salle à manger permet d'agrandir visuellement l'espace du rez-de-chaussée. Ce garage peut également se muer en pièce de réception. Un bar vintage, en lien direct avec le jardin achève de créer une atmosphère très cosy.

Afin de ménager une certaine intimité de l'habitation vis-à-vis du voisinage, la façade avant a été revêtue d'un claustra en aluminium laqué, pour laisser entrer la lumière et voir sans être vu. Les façades ont été revêtues de panneaux de fibrociment d'un blanc éclatant, tranchant avec les façades en briques voisines.

Il fallait, pour l'architecte, conserver une certaine unité dans les matériaux choisis. Ainsi tous les revêtements de sol, les faïences ont été traités de la même manière. Depuis le garage jusqu'aux salles d'eau, des carreaux de marbre composite ont été choisis. Les menuiseries réalisées sur mesure ont été revêtues d'un placage de palissandre naturel, des placards du garage à la cuisine, en passant par la grande bibliothèque du salon. Le verre a été utilisé sous différentes formes : dans sa version claire pour les garde-corps et la passerelle, dans sa version teintée pour les parois séparatives, réfléchissante pour toutes les cloisons et meubles de salle-de-bain et laquée pour le mur latéral du séjour, sur une hauteur de 6 mètres.

L'ensemble, contrasté mais cohérent, rend cette maison très originale, mêlant chaleur et clarté.

Gregory Dellicour



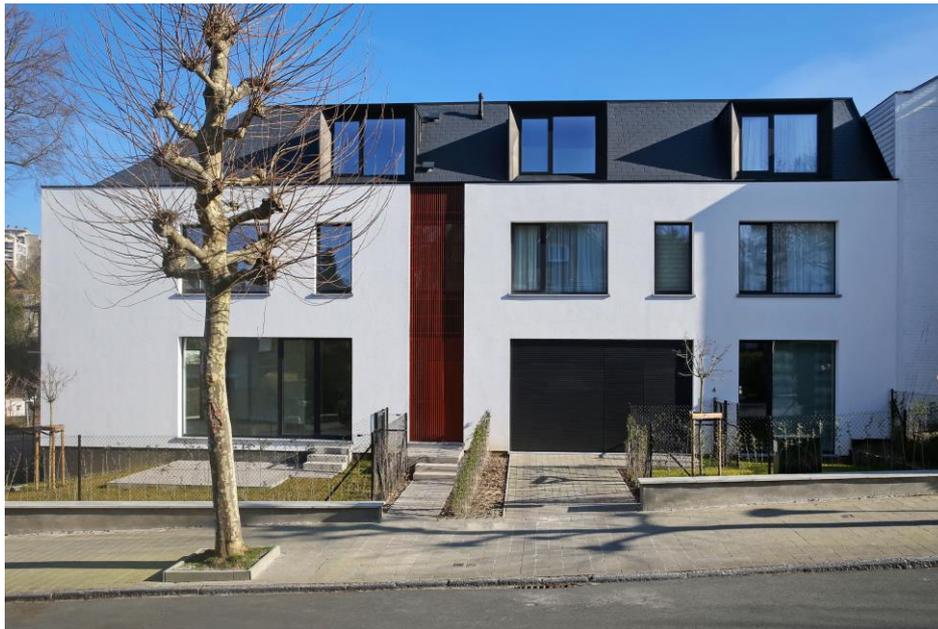


## Catégorie A

**Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble**

**Scale Architecture sprl**

Construction de trois maisons unifamiliales neuves – Avenue Kamerdelle 2



### **Architecte**

Scale Architecture sprl - Ilan TAUB  
& Jonathan ISRAEL  
Rue des Pêcheries 112  
1160 Auderghem  
02/672.11.33  
info@scalearchitecture.be

### **Maître d'ouvrage**

CIGLO sprl  
Place Bara, 14  
1070 Anderlecht

### **Collaborateur**

Bogdan BUDA

Ce projet visait à créer 3 maisons unifamiliales jumelées sur un terrain d'angle.

A l'origine, ce site était occupé par un bâtiment assez trapu, implanté dans la partie haute du site, en surplomb par rapport à l'avenue de Fré. La configuration de celui-ci en deux volumes formant un « L » générait une zone de stationnement entièrement asphaltée faisant face au carrefour.

Notre projet visait à corriger cette situation, en inversant, le rapport masse et vide.

Le nouveau bâtiment a été conçu pour recréer un front bâti franc et continuité avec les bâtiments voisins permettant, ainsi, de dégager des espaces extérieurs qualitatifs à l'arrière et sur les zones latérales.

Le dénivelé naturel du site (une différence de près d'un étage apparaissait entre la partie haute et basse du site) a guidé l'organisation interne et le traitement des façades des 3 nouvelles maisons.

Les volumes sont articulés en 3 « strates » s'empilant l'une sur l'autre et reflètent l'organisation intérieure:

Le niveau des garages et des entrées le long de l'avenue de Fré est traité comme un soubassement : la surface de cette façade étant traitée de manière très uniforme afin de générer une surface monolithique (les portes de garage et portes d'entrée de service sont unifiés par un bardage sombre de même teinte que le parement.

Le volume des 1<sup>er</sup> & 2<sup>ème</sup> niveaux (contenant respectivement les espaces de vie et les chambres d'enfants) est revêtu de crépis clair, contrastant ainsi avec le sous-bassement foncé. Les ouvertures et les proportions de ce volume sont d'apparence horizontale.

La toiture, recouverte d'ardoises, est placée légèrement en retrait par rapport au plan des façades et abrite les espaces maîtres. Cette toiture, démarre à forte pente et se termine par une plateforme plate en partie supérieure. Des lucarnes de toiture traitées en zinc noir biseauté permettent d'avoir de belles vues dégagées sur l'environnement et permettent d'optimiser les volumes intérieurs dans les espaces sous comble.





## Catégorie A

### Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble

#### MODULXL Architectes

Construction d'un immeuble mixte logements-bureaux-commerces – Chaussée de Drogenbos 187

**Architecte**

MODULXL Architectes

Rue sans souci, 116

1050 Ixelles

02/672.75.00

[denis.toussaint@modulxl.be](mailto:denis.toussaint@modulxl.be)

**Maître d'ouvrage**

BESIX RED (Laurent GRAAS)

Avenue des communautés,

100

1200 Bruxelles

**Collaborateurs**

Hélène CRISPIN

Pascale VAN DE KERCHOVE

Denis TOUSSAINT

L'intention du projet est de réaliser un ensemble de logements le long d'une large venelle piétonne intérieure, offrant ainsi aux habitants un mode de vie où la voiture est proscrite.

Cet espace commun privatif, perpendiculaire à la chaussée de Drogenbos, crée une interruption dans le front bâti de la chaussée et offre, depuis l'espace public, une percée orientée vers la zone verte située à l'arrière du terrain.

Afin qu'un maximum de logements bénéficient de la belle orientation, un bâtiment plus compact permet à l'autre de s'étendre le long de la venelle, profitant ainsi de la lumière de l'ouest.

Dans un souci de créer une diversité volumétrique adaptée à l'échelle d'un intérieur d'îlot et d'apporter à tous un espace aéré, les volumes et les façades sont traités par évidements, décrochements et glissements, offrant un jeu de terrasses et balcons, des lumières variées et de larges vues obliques orientées notamment vers les espaces verts.



Programme :

40 appartements de typologie variée :

12 appartements 1 chambre

15 appartements 2 chambres

13 appartements 3 chambres

Chaque appartement dispose d'une grande terrasse  
ou d'un jardin privatif généreux.

4 espaces bureau / profession libérale

59 emplacements de parking.

Superficie bâtie hors sol: 4.975 m<sup>2</sup>

Surface sous-sol : 2.265 m<sup>2</sup>





## Catégorie B

### Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins

#### Les Lauréats

##### **NOTAN Office**

Réhabilitation et extension en toiture d'un appartement  
Rue Lincoln 68



##### **Stéphanie ROOSE de ROOSE PARTNERS ARCHITECTS**

Isolation des façades par l'extérieur, remplacement des châssis existants par des châssis en alu, modification des terrasses, révision des entrées  
Avenue d'Homborchveld 65



## Catégorie B

Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins

### Mention

**RIDREMONT Julien de RIDREMONT & ASSOCIES**  
Démolition et reconstruction d'une nouvelle annexe  
Avenue du Hoef 6



## Catégorie B

### Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins

#### Premier Prix ex-aequo: NOTAN Office

Réhabilitation et extension en toiture d'un appartement — Rue Lincoln 68



#### **Architecte**

NOTAN Office  
Avenue de la couronne, 382 – 1050  
Ixelles  
0488/86.81.15  
notan@notan-office.com

#### **Maître d'ouvrage**

KARAM Frédéric  
Rue Lincoln, 68 – 1080 Uccle

LINCOLN est un projet de transformation et d'extension en toiture. 140m<sup>2</sup> d'espace de vie ont été ajoutés pour faire un duplex avec le 3<sup>ème</sup> étage d'un immeuble à appartement. Les 70m<sup>2</sup> de l'étage existant ont été transformés en niveau de chambres à coucher.

#### L'ECHELLE

Dans une zone relativement dense d'Uccle, à peine visible depuis la rue grâce à son recul, le nouveau volume acquiert une certaine indépendance. Perché, il offre un panorama sur Bruxelles grâce à ses deux terrasses. Ce nouvel étage répond à l'échelle des toits, des tours éloignées et de la diversité des paysages urbains.

#### SOUS UN MÊME TOIT

Un toit continu posé sur cinq noyaux. Totalement transparent dans ses deux orientations, de grands châssis, du sol au plafond, accentuent l'impression d'être dans un espace complètement ouvert et suspendu.

Entre les deux espaces de vie, tenu par deux noyaux, le toit « s'ouvre » et projette la lumière du matin jusqu'à la façade avant. Ce lanterneau donne l'identité de l'espace qu'il couvre, grâce à sa plus grande hauteur sous plafond, sa lumière et sa forme géométrique.

#### LES NOYAUX

La toiture, avant intervention, comportait trois volumes techniques, disposés au centre pour la chambre de visite de l'ascenseur, et en périphérie pour les deux aéra des appartements. En les gonflants en y injectant différentes fonctions, ces volumes sont devenus la structure du plan.

Le projet est un espace fluide articulé par cinq noyaux : la circulation au centre, la cuisine et la loggia en façade et les salles d'eau et salle technique sur les mitoyens. Ces noyaux accueillent toutes les fonctions vitales d'un espace de vie, libérant ainsi les quatre coins du plan et les caractérisant.

Ces noyaux deviennent aussi le mobilier de ce nouvel étage; étagères, placard et commodes sont tous absorbés par ces volumes intégrant autant l'architecture d'intérieur que l'espace.

#### MATERIAUX

Les noyaux sont des volumes blancs. C'est en « creusant » dans cette fine peau blanche que différentes textures se dévoilent. Du multiplex en Okoumé pour les étagères, le buffet ou le bar, des blocs en céramique et du béton pour la cheminée, du bois et du fibrociment pour la loggia et la terrasse, du Bomarbre pour les WC.

Le projet reste minimal en proposant un maximum de textures disposées précisément. Les fonctions sont intégrées dans les noyaux articulant sans jamais déranger le flux et en définissant les espaces libres attenants.



## Avis du Jury

Belle intégration, agencements astucieux et en mouvance.

Concentré d'ingéniosité et de polyvalence.

Beau choix de matériaux et beaux volumes.





## Catégorie B

### Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins

#### Premier Prix ex-aequo: Stéphanie ROOSE de ROOSE PARTNERS ARCHITECTS

Rénovation des enveloppes de 3 immeubles de 24 logements sociaux—Avenue d’Homborchveld 65



#### Architecte

Stéphanie ROOSE de ROOSE PARTNERS ARCHITECTS  
Rue du filleul 18/1 – 1190 Forest  
02/514.17.43  
archi@roose.be

#### Maître d’ouvrage

BINHOMÉ sprl  
Rue Jean Gabeleer 69/28 – 1180  
Uccle

## PROPOSITION

Notre intervention a porté sur le remplacement des menuiseries extérieures, sur le remplacement de l'isolation et du parement de façades ainsi que la rénovation des toitures. Le Maître d'Ouvrage a désigné un bureau d'études en techniques spéciales pour l'installation de la ventilation par marché séparé.

Les bâtiments existants, plus particulièrement le traitement de leurs façades, sont ternes et peu porteurs de référence. Leurs matériaux n'apportent pas de poésie et l'articulation entre les 2 gabarits composant chaque immeuble se ressent peu. Or, ils bénéficient d'un site verdoyant et la topographie naturelle du terrain les met naturellement en valeur. Leur visibilité est ainsi offerte à toute personne passant à proximité. L'intervention donne sens à l'ensemble du site dans le cadre d'une démarche que nous souhaitons globale.

Les 3 ensembles de logements méritent de se camper tels des objets ludiques sur le site. Nous retenons leurs principales lignes de force et leur forme « architéypale ».

Notre réflexion projectuelle se fonde donc sur ces 3 points :

- 1/ bâtiment – objet ludique,
- 2/ archétype de la maison,
- 3/ poésie globale du site.

Cette approche sensitive nous a poussés à « emballer » les bâtiments (isolant + bardage) sans distinction de matériau entre toitures et façades. Les détails de corniche et les débords de toiture sont intégrés dans le volume ce qui renforce leur caractère d'objet. Dénués de détails, ils font clin d'oeil au bâti traditionnel environnant.

Pour un même bâtiment, nous proposons de marquer l'articulation entre les 2 volumes par une différenciation de l'expression des matériaux les habillant. Les façades du volume de gabarit R+3 surélevé présentent un bardage d'ardoises en fibrociment posé à l'horizontale et de teinte foncée tandis que les façades du volume de gabarit R+3 proposent un panneautage en fibrociment de teinte claire. Cette proposition donne une identité à chacun des volumes qui s'identifient par rapport au relief.

Les bâtiments reçoivent tous trois le même type de matériaux et de teintes afin de renforcer la sensation d'appartenance à un site particulier. Chaque bâtiment reste cependant identifiable par une différenciation de la couleur des garde-corps positionnés sur 3 des 4 façades, ce qui favorise l'identification de chaque immeuble par ses habitants.

### Châssis et bow-windows

Les châssis sont remplacés et respectent les dimensions des baies existantes. La façade arrière, orientée Sud, se voit animée de bow-windows qui profitent de la dalle béton des terrasses existantes pour se développer. Ceci permet également de limiter les démolitions et donc l'impact chantier dans les logements habités.

A chaque étage, le bow-window donne ainsi accès à une nouvelle terrasse. Ces ensembles (bow-windows / terrasses) offrent aux habitants des vues fuyantes sur l'environnement verdoyant et favorisent le contact avec celui-ci. Les bow-windows donnent accès à des terrasses en structure légère métallique qui animent la façade. Les terrasses sont positionnées le long de la façade pleine et non devant les baies des séjours afin de ne pas assombrir l'intérieur des séjours situés à l'étage inférieur.

### Façades et Aménagements

Nous proposons d'intégrer les terrasses situées dans la prolongation des cuisines au volume de ces dernières. Certaines d'entre elles ont d'ores et déjà été appropriées et fermées par un châssis par les habitants. Les autres ne présentent pas un espace ni une orientation de qualité. De plus, cette option, permet d'améliorer la qualité des logements, mais également de diminuer la surface de déperdition et d'améliorer ainsi la performance de l'enveloppe des bâtiments. Les ponts thermiques pourraient ainsi être gérés de manière optimale.



## Avis du Jury

Beau travail d'emballage.

Le jury a apprécié l'image contemporaine donnée à ces logements sociaux. Ce n'est pas courant.

Le contraste des matériaux pour marquer les entrées est intéressant. La finesse des détails est appréciée.





## Catégorie B

Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins

**Mention : Julien RIDREMONT de RIDREMONT & Associés**

Démolition et reconstruction d'une nouvelle annexe – Avenue du Hoef 6



### Architecte

Julien RIDREMONT de RIDREMONT &  
Associés  
Blvd Van Haelen 65 – 1190 Forest  
0486/27.09.72  
julienridremont@bajr.be

### Maître de l'ouvrage

David et Cécile BOUCHEZ  
Avenue du Hoef, 6 – 1180  
Uccle

### Collaborateurs

Bertrand RIDREMONT, Thierry GERARD

Le présent projet consistait en la démolition partielle de l'annexe arrière pour la reconstruire en y intégrant la cuisine et le coin à déjeuner au rez-de-chaussée et un bureau pour les occupants de l'immeuble au premier étage.

Toute la maçonnerie en briques a été démolie en maintenant le mur mitoyen, le plancher et le gitage du premier étage. Cette maçonnerie prenait une surface au sol importante.

La zone de terrasse extérieure était fort limitée et la construction de 1932 réservait cet espace à une très petite cour de service. La cuisine donnait sur cette cour de service qui n'avait pas d'autre fonction. Une buanderie jouxtait cette cuisine arrière.

La reconstruction a été pensée en supprimant l'ancienne buanderie et en ouvrant au maximum les vues vers la petite surface de jardin. L'impression d'espace est ainsi ressentie par la perspective dans différentes directions.

Afin d'augmenter encore cette impression d'espace, une fine fenêtre verticale meurtrière a été créée dans la salle à manger pour donner une plus grande impression de largeur à l'immeuble et permettre une vue en vis-à-vis vers la cuisine. La terrasse prend alors toute son importance et donne une lumière permanente dans la cuisine. L'annexe est située au nord mais avec les ouvertures ainsi créées, le soleil pénètre dans le bureau et la cuisine dès le mois d'avril et en fin de journée quand les occupants rentrent du travail.

Le petit jardin arrière a été terrassé pour obtenir une cour plus grande et de plein pied. Un renforcement a été créé dans la cuisine pour pouvoir installer sur la terrasse une table et des chaises permettant de prendre un repas à l'extérieur.

Un coin à déjeuner a été aménagé en bout de cuisine avec une baie vitrée en angle donnant l'impression de se trouver à l'extérieur.

Au premier étage, le bureau avec sa fenêtre d'angle donne aux occupants toute la plénitude d'un paysage vert.

Après démolition des maçonneries en briques, un éتانçonnement a été placé pour maintenir le gitage de l'étage en place.

La structure a été créée en réalisant un voile de béton dans le coin à manger servant de support à une ossature métallique. Cette ossature reprend le gitage en bois et la maçonnerie de l'étage réalisée en blocs de béton cellulaire. Un pilier métallique métallisé et peint a été placé pour diminuer la charge sur la poutrelle qui a aussi été encastrée dans le mur de façade arrière. Une seconde poutrelle a été placée perpendiculairement au voile en béton pour reprendre le mur de l'étage arrière.

Le coin à déjeuner a été réalisé en ossature bois reposant sur un pilier intérieur visible dans la cuisine.

Toute la volumétrie est restée identique, c'était la seule condition pour pouvoir réaliser cette transformation. Seul le mur de façade côté terrasse a été reculé pour permettre d'augmenter la largeur de la terrasse, la surface du coin à déjeuner n'a pas pour autant été rétrécie puisque la largeur du mur en brique a été remplacée par un vitrage.

Les maçonneries de l'étage ont été réalisées en blocs de béton cellulaire.

Une isolation poussée a été placée à savoir 10 cm de polyuréthane dans le sol, 10 cm de polyuréthane sur les murs, sous un bardage en Equitone de chez Eternit pour ce qui est de l'étage et sous un bardage en bois de cèdre ajouré pour ce qui est du rez-de-chaussée.

Les menuiseries extérieures sont en aluminium à coupure thermique avec un vitrage super isolant. Dans le coin à manger les châssis sont fixes avec un ouvrant dans le coin près du mobilier. Dans la zone cuisine, un grand châssis coulissant permet le passage vers la terrasse en symbiose permanente.

A la demande du Maître de l'Ouvrage, une terrasse a été créée en toiture pour permettre de profiter du soleil toute la journée et de se trouver au milieu de la végétation.





Avis du Jury

Bel ouvrage, beau travail fourni.

Extension contemporaine très bien intégrée. Finesse des détails.



## Les autres participants

**Atelier d'architecture JORGE SLAUTSKY**



**Christophe BICHARA**



**Michael MIRY**



**Gustave PETRUS**



**TRICE Philippe Architects sprl**



**ARIADE Architectes sprl**



## Catégorie B

### Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins

#### Atelier d'architecture JORGE SLAUTSKY

Transformation et extensions d'un immeuble d'habitation avec création d'un logement, du siège d'une société d'édition et de deux locaux commerciaux – Chaussée de Waterloo 1393



#### **Architecte**

Atelier d'architecture JORGE  
SLAUTSKY  
Ch. de Waterloo 1093 – 1180 Uccle  
02/529.58.65  
info@slautsky-architects.be

#### **Maître de l'ouvrage**

BERCOM international  
Ch. de Waterloo 1393 – 1180  
Uccle

## **PARTI GENERAL URBAIN DU PROJET**

La parcelle objet du Permis est à la limite du liséré commercial du FORT JACO, mais nous assistons depuis quelques années à une extension du liséré commercial, jusqu'à l'avenue Van Bever. Les 2 parcelles mitoyennes ont, soit une fonction mixte (1391) soit monofonctionnelle en commerce (1395). Le « parti » du projet de transformation et extension de la bâtisse existante a une lecture claire en façade principale : Conserver le volume d'origine en premier plan, volume qui a été nettoyé et restauré à l'identique, et Construction du nouveau volume avec une image sobre contemporaine en retrait. En façade avant, le volume principal conservé garde une fonction de prestige pendant que le nouveau volume en retrait, principalement vitré, comprend les accès et le hall de la maison d'édition et les nouveaux commerces. Ainsi, on instaure un dialogue tradition / modernité sans que une concurrence soit établie mais avec un objectif de complémentarité. L'ensemble immobilier projeté est traité comme un immeuble entre mitoyens. Les volumes latéraux ont été construits contre les 2 mitoyens en attente.



## IMPLANTATION

La maison conservée a été modifiée au long de son histoire, mais elle garde la position centrale en façade à rue. Les annexes arrière qui ne sont pas d'origine et le garage annexé les dernières années ont été démolis. Ainsi autour de la maison conservée mais en retrait, un volume entre rez-de-chaussée et R+2 a été bâti (avec 2 niveaux en sous-sol pour les services et parking). Le rez-de-chaussée est occupé par des sociétés de graphistes et photographes de la maison d'édition, et une société de programmation en investissements, le premier étage est le siège de la publication « L'Eventail » et le niveau R+2 est le logement du gérant de la revue. Mais le logement pourrait aussi devenir indépendant avec un accès direct depuis la rue. Afin d'éviter les vues sur les parcelles mitoyennes, les étages sont principalement vitrés sur un axe façade avant / façade arrière, les baies vitrées sur les côtés étant secondaires.

La façade à rue est publique, avec les halls d'accès et les locaux commerciaux dont une galerie d'Art.

L'implantation respecte l'existence de la perméabilité de la parcelle sur 50 %. La limite arrière de  $\frac{3}{4}$  de parcelle est respectée et même moins profonde au rez-de-chaussée pour disposer d'un recul plus important par rapport au n° 1391. Afin de garder la perméabilité de la parcelle, les locaux techniques et surtout les places de stationnement sont enterrés, sous l'immeuble.



## PARTI DES ÉTAGES

Le rez-de-chaussée s'étend sur toute la surface construite. Une extension de la maison existante avait été réalisée par le passé en façade arrière en forme de « U ». Le principe est conservé avec la création d'un Patio / cour intérieure qui sert pour l'ouverture de baies aux étages à la manière d'un « tampon » en ce qui concerne les vues sur la parcelle voisine. A l'étage supérieur (R+2), un couloir longe le patio, ainsi aucune pièce de vie ne s'ouvre sur le Patio / jardin interne qui sera garni d'une végétation croissant au fil du temps. Le volume au rez-de-chaussée est mitoyen par rapport aux deux murs mitoyens en attente. Avec cette proposition on dégage de manière maximaliste l'extension de la maison d'origine.

Comme indiqué auparavant, la maison conservée a été restaurée au plus proche de son image d'origine en briques rouges avec des briques encastrées en ton gris clair. Les extensions et nouvelle construction sont principalement en briquettes gris clair sur isolant, grandes surfaces vitrées et le dernier étage en habillage crépi ainsi que les coulisses de protection du soleil. Ainsi les nouvelles constructions du n° 1391 et 1393 ont un langage de proximité et une façade harmonieuse en fond de parcelle.

Le jardin devant l'entrée, sur les 2 cotés mitoyens et surtout en arrière parcelle contribuent à conserver l'image actuelle d'un immeuble entouré par la nature. Cette image est renforcée par la pose dans l'ensemble de toitures vertes et de haies plantées. La façade à rue est matérialisée par une structure en acier et gavillons. Derrière cette paroi on trouve le parcage vélos + les compteurs.

## CONSTRUCTION / DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'immeuble a été réalisé en structure béton (apparente pour les niveaux inférieurs) avec une isolation renforcée (il s'agit d'une construction basse énergie et Passive) en murs de façade, toiture et murs enterrés.

A la demande du Maître de l'ouvrage une installation en géothermie et des techniques de chauffage et ventilation écologiques ont été prévues à différentes phases du projet.

Un grand bassin d'orage couplé à une citerne d'eau de pluie permet l'arrosage des jardins et des toitures vertes, le lavage du Parking et pour certains WC du complexe.

## Catégorie B

### Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins

**Christophe BICHARA**

Rénovation, extension et construction d'une annexe d'une maison – Rue Edith Cavell 136



#### **Architecte**

Christophe BICHARA  
Rue Zeecrabbe 50 – 1180 Uccle  
02/375.80.20  
info@epure.be

#### **Maître de l'ouvrage**

Christophe BICHARA & Geneviève  
DEBAST  
Rue Zeecrabbe 50 – 1180 Uccle

Le projet consiste en l'aménagement d'une petite habitation d'une chambre sur une parcelle de fond -en intérieur d'îlot- accessible depuis la rue par un petit chemin piéton.

1/ Le projet s'intègre dans son environnement en se développant dans l'emprise des bâtiments existants ou ayant existés, en supprimant le bâtiment existant d'un niveau, tandis que l'extension ne dépasse quasi pas l'enceinte des murs contre lesquels elle s'appuie (murs des box de garages voisins, ou de l'habitat).

Afin de fondre le bâtiment dans la végétation, les façades de l'étage ont été entièrement recouvertes d'un bardage bois tandis que le rez-de-chaussée est habillé par un revêtement minéral comme le sont les murs de clôture en briques et enduits.

2/ Le projet est écologique : en ne démolissant que le minimum, en recouvrant les façades conservées par une isolation performante, en ayant recours à l'usage de matériaux durables (bois principalement), et enfin de profiter au maximum de l'orientation favorable du sud, qui permet à travers les larges baies vitrées de profiter au maximum des apports naturels de lumière et de chaleur.



3/ Le projet améliore la qualité de l'intérieur d'îlot puisqu'il résout le problème de sécurité en contrôlant désormais les accès depuis l'espace public, mais également afin de réhabiliter le chancre potentiel dû au non usage des lieux.

4/ le programme d'une mini maison correspond à un besoin nouveau de relocation des anciens habitants du quartier dans un bien moins lourd à entretenir et à gérer. Une maison au format appartement. En résumé, le bâtiment ainsi transformé est, aujourd'hui, mieux intégré dans son environnement, puisque moins imposant par la suppression d'un niveau, et en harmonie par la nature des matériaux.





## Catégorie B

### Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins

**Michael MIRY**

Rénovation et isolation d'une habitation – Avenue du Fort-Jaco 92



#### **Architecte**

Michael MIRY  
Rue du Portugal 10 – 1060 Saint-  
Gilles  
0473/933.072  
michaelmiry@hotmail.com

#### **Maître de l'ouvrage**

Marc Feron  
Avenue du Fort-Jaco 92  
1180 Bruxelles

## Situation et contexte

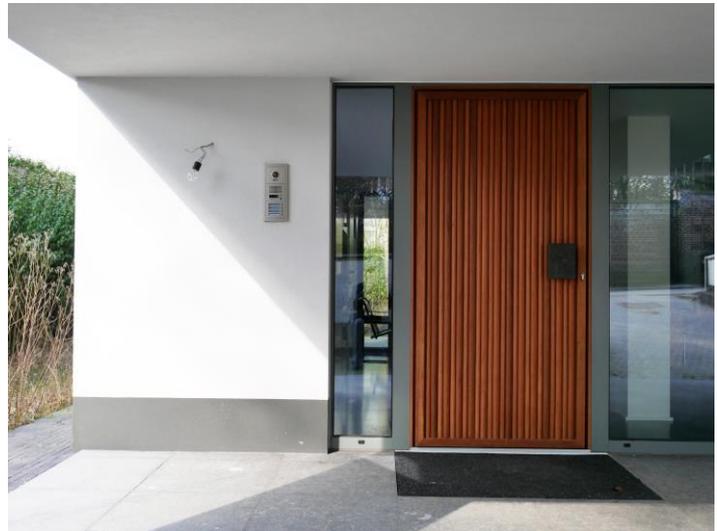
Le point de départ de cette réalisation est le coup de cœur du maître d'ouvrage pour une maison moderniste de l'architecte Roger de Winter, construite en 1958-1959. Il s'agit d'une villa 4 façades, aux lignes cubiques claires, héritière du modernisme épuré de l'entre-deux guerres.

Le souhait du maître de l'ouvrage est de conserver l'esprit, la fluidité et la lumière de cette habitation tout en l'adaptant à son programme et à sa volonté d'en faire une habitation basse énergie.

Le projet d'architecture est donc ici singulier car il ne s'agit pas tant de transformer la maison, mais bien de résoudre les nombreux raccords complexes de son enveloppe, véritable passoire thermique.

L'important développé de façade dû aux nombreux évidements du volume capable sont autant de défis à relever car ils représentent autant de cas particuliers à solutionner.

Le parti est de réaliser sobrement ces interventions afin de conserver le caractère de cette maison exceptionnelle.



## Programme et description :

Au rez-de-chaussée, le hall existant est conservé et maintien la mise en valeur de l'escalier en pierre.

L'ancien garage est aménagé en espace permettant un usage multiple.

En façade arrière, les briques de verre existantes sont remplacées par une nouvelle fenêtre.

Au premier étage, le salon est un vaste espace ouvert sur l'escalier et bénéficie d'un ensoleillement maximal par ses ouvertures côté rue au sud et sur la terrasse à l'ouest.

Orienté vers le jardin arrière, l'ensemble séjour / cuisine voit ses proportions dilatées par une longue fenêtre horizontale cadrant les vues sur l'extérieur.

Un lien visuel entre ces espaces de vie est assuré par la terrasse.

Le contact avec le jardin est réalisé en façade nord par la baie existante.

Au deuxième étage, le cloisonnement existant des chambres est conservé. Un nouveau cloisonnement est prévu pour implanter une salle de bain, une salle de douche et une toilette.

Abords et accès :

Dans le jardin, le profil des terres est adouci en partie centrale afin de permettre une meilleure utilisation du jardin. Dans ce but, les billes de chemins de fer divisant le jardin en deux zones de niveaux différents sont retirées. Le profil des terres au droit des raccords avec la limite du terrain est inchangé.

Côté nord, la terrasse dallée existante est prolongée vers le jardin arrière afin de profiter du soleil de l'ouest. Un escalier assure le raccord avec le jardin tout en suivant le profil naturel des terres. Les talutages de raccords sont végétalisés avec des plantations basses.

Côté rue, une rampe d'accès est aménagée afin de remplacer l'escalier existant vétuste et irrégulier. Si nécessaire, un complément de rampe pourrait être aménagé dans le futur afin de permettre l'accès du rez-de-chaussée aux personnes à mobilité réduite.

Michael Miry



## Catégorie B

### Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins

**Gustave PETRUS**

Rénovation/transformation d'une maison unifamiliale – Avenue de la Floride 122



#### **Architecte**

Gustave PETRUS  
Chaussée de Saint-Job 365/1 – 1180  
Uccle  
0475/201.831  
gus.petrus@skynet.be

#### **Maître de l'ouvrage**

Anne-Sophie ORTMANS  
Avenue de la Floride 122 – 1180  
Uccle

L'immeuble originel date de 1944.

Il est l'œuvre de l'architecte – ingénieur civil Novgorodsky.

Architecte moderniste auteur d'autres maisons situées Avenue Circulaire à Uccle, Rue De La réforme à Ixelles ou encore le trop méconnu CERIA à Anderlecht.

Les constantes de son architecture se retrouvent dans la façade avant ; l'usage de briques de ton jaune de panneresses étirées et les découpes séquentielles des châssis ; division des vitrages par les meneaux.

Les briques de l'époque de la construction n'existant plus de longue date, pour l'intégration des ajouts volumétriques, le choix se porta sur les bardages de bois, ce matériau de parement étant tout indiqué pour habiller des structures bois me permis de résoudre le problème du poids.

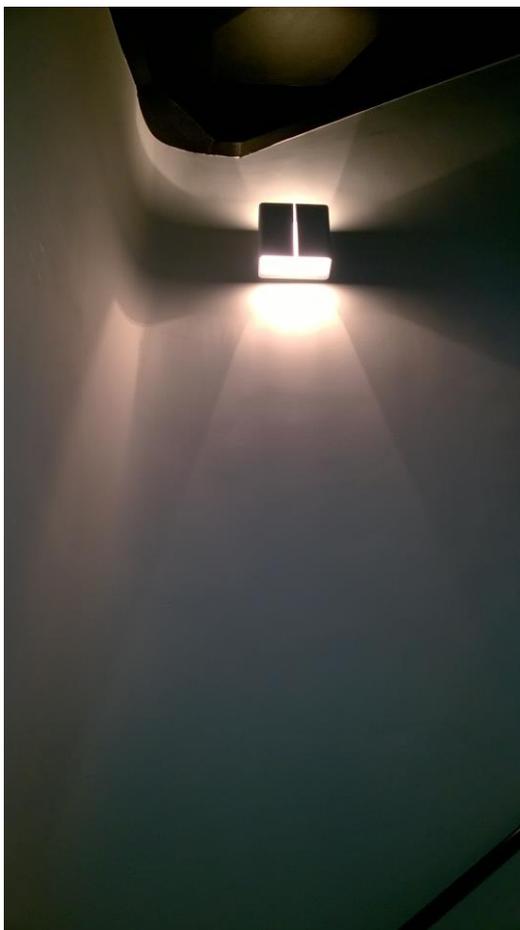
Le calibrage et le choix de l'essence dont la teinte rappelle le ton de la brique se met en prolongement du parement existant.

Le résultat final d'une rénovation si on le veut vivant et positif se doit d'être le fruit du dialogue entre l'architecte et le M.O.

Dans notre cas, la Maître de l'Ouvrage s'est tout particulièrement investie dans les ambiances intérieures et j'ai pu découvrir une sensibilité étonnante.

Lorsqu'après les derniers parachèvements, après le dernier formulaire rempli, en fermant la porte de cette maison qui vit, l'architecte peut se dire ; « c'est réussi »





**Catégorie B**  
**Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins**

**Philippe TRICE**

Rénovation et extension d'une maison bifamiliale 3 façades – Clos du Drossart 19



**Architecte**

Philippe TRICE Architects sprl  
Rue César Franck 89  
1050 Ixelles  
info@philippetrice.com  
02/880.97.48

Maître de l'ouvrage  
Tanguy et Charlotte LUYCKX  
Clos du Drossart 19  
1180 Uccle

L'approche architecturale du projet était de repenser cette maison dans l'ensemble de la cohérence de ces trois façades, de travailler les proportions d'un volume bâti suite à une requalification des matériaux de façades en posant la base d'un rez-de-chaussée pensé comme un socle noir sur lequel reposait les étages mis en évidence par un grand volume immaculé surplombé d'une annexe en verre.

Cette intervention permet de rompre avec la verticalité originale du bâtiment pour marquer une horizontalité plus sobre et contemporaine. Dans une vision technologique du bâtiment et sa relation à l'énergie, nous avons été amenés à repenser l'enveloppe globale de la maison. La programmation du projet prévoyait de repenser la maison unifamiliale existante munie d'un rez-de-chaussée de bureaux et de deux étages d'habitation, en deux unités de logements duplex dont les espaces de vie communs s'ouvrent vers le jardin (sud) et les espaces nocturnes des chambres s'orientent vers le calme du Clos Drossart (nord).

La réponse architecturale au meilleur développement de ce programme a été de proposer un jeu d'extensions sous forme de boîtes vitrées épurées tant au rez-de-chaussée de jardin qu'au dernier étage de manière à agrandir et à redonner de la qualité aux espaces habitables tout en optimisant les apports de lumière naturelle et s'ouvrant aux paysages verdoyants avoisinants. Nous avons travaillé les aménagements des abords en apurant le jardin avant et latéral des arbres et arbustes morts ou trop encombrants pour privilégier l'apport de lumière naturelle dans la maison. Cela s'est notamment traduit par une meilleure perception de la façade latérale depuis l'entrée du clos Drossart.



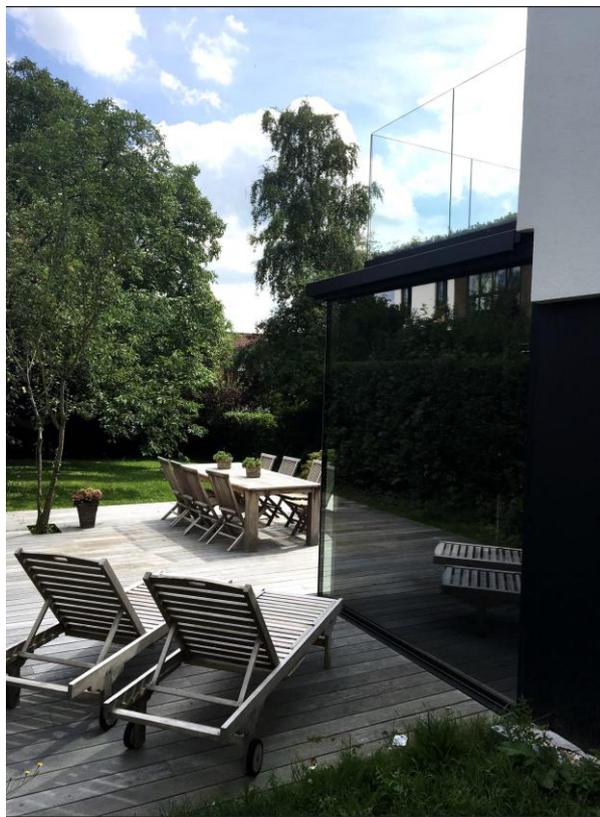
Le concept de ce projet était de privilégier la relation au jardin pour la partie arrière du duplex au rez-de-chaussée. Pour se faire, nous avons créé une extension sur toute la longueur de cette façade à la place d'un ancien balcon desservi par un escalier extérieur et nous avons ouvert complètement l'ancien mur de façade arrière pour s'ouvrir sur le jardin laissant ainsi rentrer la nature dans l'espace de vie du salon et de la cuisine.

Cette extension arrière réalisée comme une boîte en verre s'ouvre sur une terrasse en « IPE » intégrant une zone de plantation et la préservation d'un arbuste fruitier. Cet espace vitré aux lignes épurées donnant un sentiment de légèreté à ce rez-de-chaussée a été accentué par la pose de stores noirs d'intérieurs offrant un effet miroitant au verre qui duplique à l'infini la végétation et la profondeur du jardin tout en préservant l'intimité du salon. Cet effet permet une intégration naturelle de ce nouveau volume.

Cette boîte noire vitrée est surplombée d'un jeu de terrasse en bois et de toiture végétale délimitée par des garde-corps en verre se fondant dans le paysage.



La légèreté de perception de cette boîte au dernier étage a été réalisée et accentuée par certains détails d'exécution tels que les châssis venant s'inscrire devant la structure de toiture cachée dans le faux-plafond. Le détail des angles en verre aux extrémités et les cloisons coulissantes alignées aux montants verticaux des châssis. Il se dégage une vue panoramique tant des espaces intérieurs qu'extérieurs. Cette annexe de toit est habillée uniquement de verre et d'un lattage ajouré en bois de cèdre faisant écho aux encadrements ses étages inférieurs. Le respect du volume bâti existant ainsi que son intégration dans l'environnement naturel et végétal du quartier fut un point essentiel au développement de ce projet.



## Catégorie B

Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins

**Christian BAYET de chez ARIADE Architectes sprl**

Extension d'une maison unifamiliale – Avenue du Prince d'Orange 221



### **Architecte**

Christian BAYET de ARIADE Architectes  
Rue Jean Benaets 63 – 1180 Uccle  
secretariat@ariade.net  
02/346.31.37

### **Maître de l'ouvrage**

Olivier VOS  
Avenue du Prince d'Orange 221  
1180 Uccle

Pour ce projet d'extension d'une maison bourgeoise aux hauts toits en tuile, le défi du bureau ARIADE consistait à intégrer avec douceur une extension contemporaine à une maison classique. C'est ainsi que cette disposition en empilement de volumes de trois natures s'est imposée, avec une harmonie de ton.

Au-dessus du garage dissimulé, le nouveau volume du rez-de-chaussée, posé sur pilotis, sert de bureau au propriétaire et permet d'agrandir l'espace cuisine en l'ouvrant largement sur l'extérieur.

Le volume de l'étage, quant à lui, repose sur ce premier volume et permet de dégager une terrasse extérieure annexe à une nouvelle suite parentale qui comprend une chambre à coucher et une salle de bain, sans altérer la perception de l'ancienne toiture.

Ce projet global métamorphose totalement cette maison initialement fermée vers le jardin au profit de larges ouvertures donnant sur la nature, et modifie sensiblement la manière de vivre du propriétaire en réorientant les espaces vers le jardin.

Le point d'honneur pour le bureau d'architectes a été de réussir à exprimer la légèreté par une réflexion sur les matériaux, les volumétries et le porte à faux, pour un résultat réussi où l'extension semble flotter dans l'espace malgré l'importance massive des surfaces ajoutées.







## **Le Collège des Bourgmestre et Echevins d'Uccle**

**Boris DILLIES**

**Bourgmestre**

**Marc COOLS**

**Eric SAX**

**Joëlle MAISON**

**Carine GOL-LESCOT**

**Jonathan BIERMANN**

**Valentine DELWART**

**Catherine ROBA-RABIER**

**Sophie FRANCOIS**

**Echevins**

